

BOYCOTT CHSCT

Nous nous sommes - DE NOUVEAU - retrouvés dans l'obligation de boycotter en intersyndicale le CHSCT (Comité hygiène sécurité et conditions de travail) de ce jour, aussi bien pour faire respecter la réglementation applicable que par solidarité avec nos collègues de la CGT.

En effet, la direction a refusé... hier... à 16h30 de convoquer des experts (premier adjoint au maire de Fontenay et un expert national CHSCT) pour la séance de ce matin.

Inutile de rappeler que le CHSCT est << l'instance >> du dialogue social.

Or, face aux atteintes répétées à la législation applicable, nous avons déjà dû interpellier le Directeur Général ainsi que le Ministre, via notre bureau national.

Cela nous avait ensuite permis de revenir à un mode de fonctionnement normal... jusqu'à ce jour !

La situation est tellement inédite que nous nous voyons désormais forcés d'entrer dans une phase contentieuse, pouvant aller jusqu'à la saisie du juge des référés si besoin.

Nous vous tiendrons informé.

*Nous profitons également de la présente pour vous indiquer qu'**aucun déménagement de services sur une résidence différente ne pourra avoir lieu avant le 1er septembre 2014** (sauf sur la base du volontariat des agents). Cela, afin de respecter les droits à mutation des collègues concernés.*

Amitiés syndicales.

Vos représentants en CHSCT :

- Titulaires : Bernardo DOUET – David FERREIRA – Eddy PRUD'HOMME ;
- Suppléants : Bruno AUBLET – Franck MOREL - Stéphane CUVIGNY.